

## ABONNEMENT. — ANNONCES.

## PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour un an . . . 16 francs.  
 Pour six mois . . . 8  
 Pour trois mois . . . 4

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal,  
*rue Mercière, 58, au 1<sup>er</sup>,*

Et au Cabinet de Lecture, *rue de la Plume, 2.*

A Paris, à l'Office de correspondance de MM. LEPELLE-  
 TIER-BOURGOIN et C<sup>ie</sup>, *place de la Bourse, 5.*



## ADMINISTRATION. — RÉDACTION.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de L'HOMME DE LA ROCHE doit être adressé au Bureau du Journal, *grande rue Mercière, 58, au 1<sup>er</sup>.* Une boîte est placée à la porte.

— Il sera rendu compte de tout ouvrage ou objet d'art dont deux exemplaires auront été déposés au Bureau.

Prix des Annonces : 20 cent. la ligne.

# L'HOMME DE LA ROCHE, CHRONIQUE LYONNAISE,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE,

**Théâtres. — Littérature. — Extrait des journaux. — Variétés. — Tribunaux.  
 Modes et Annonces. — Lithographies.**

## CHRONIQUE LOCALE.

Samedi la condition publique pour les soies a placé le numéro 218 du présent mois.

Dimanche dernier, la caisse d'épargne a reçu la somme de 34,512 fr., versée par 726 déposants; elle a remboursé 22,265 fr. à 79 personnes, 84 nouveaux livrets ont été délivrés.

Les environs du quartier St-Jean réclament depuis long-temps un marché couvert; pour aider l'administration à exécuter cette importante construction, M. C..., magistrat et propriétaire du quartier de l'ouest, a fait la proposition d'ouvrir une souscription. Aussitôt que M. Fulchiron en a été informé, il a demandé à être compris dans la souscription pour une somme de 3,000 francs.

De semblables actes n'ont pas besoin d'être loués, il suffit de les faire connaître.

On assure que M. Fulchiron doit partir pour Paris vers la fin de la semaine.

M. Sauzet est arrivé à Lyon lundi soir.

Dans la nuit de dimanche, les agents de police ont arrêté à la Croix-Rousse, au moment où il rentrait chez lui, le nommé Borduge, repris de justice, qui avait volé, le samedi, à 4 heures du soir, chez le sieur Billot, boulanger à Cuire, une chaîne en or et une somme de 40 francs; grâce aux recherches, les objets volés ont été retrouvés enfouis dans la terre.

Une pauvre femme de la Charité a été renversée mardi matin, rue St-Dominique, par un fiacre imprudemment conduit. On l'a aussitôt relevée et transportée chez un pharmacien; la chute n'a pas eu de suites bien graves.

Le mardi 17 septembre, à une heure après midi, il sera procédé à l'Hôtel-Dieu, dans la salle du conseil d'administration, par les soins de la commission exécutive des hôpitaux civils de Lyon, à l'adjudication au rabais des travaux ci-après désignés :

1° Restauration et planchéage de la salle Saint-Paul, à l'Hôtel-Dieu. Montant du devis, 10,000 fr.

2° Restauration des 2° et 3° parties de la salle Saint-Bruno, à l'Hôtel-Dieu. Montant du devis, 650 fr.

3° Enrochements à jeter au pied des piles du pont de Serin. Montant du devis, 650 fr.

4° Peinture et masticage aux ponts d'Ainay et de Serin. Montant du devis, 7,800 fr.

Jusqu'au jour de l'adjudication on pourra prendre connaissance des devis et du cahier des charges au secrétariat général de l'Hôtel-Dieu.

Mardi entre 8 et 9 heures du soir, la femme du sieur Rochas, marchand de vin, place de la Préfecture, âgée de 61 ans, s'est empoisonnée par imprudence en avalant du vitriol qu'elle prit pour du vin. Les secours les plus prompts ont été prodigués sur le champ, mais malgré les soins les plus pressés; elle a expiré mercredi à 4 heures du soir dans les plus horribles souffrances.

M. le commissaire central de police, aidé de plusieurs agents, vient d'opérer dans une maison de la montée de Balmont, l'arrestation des nommés Etienne-Adolphe Yvet et Baptiste Sautier, prévenus d'un vol considérable commis au préjudice de M. Blanc Ferrouillat, place St-Clair, dans la nuit du 28 au 29 du mois dernier : on assure que par suite des découvertes faites dans la maison qui servait de refuge à ces voleurs, un mandat d'arrêt a été aussitôt lancé contre un orfèvre de notre ville.

Dimanche soir, un militaire nommé Vessière, tambour au 51<sup>e</sup> régiment de ligne, a été arrêté à la Croix-Rousse, au moment où il venait d'exercer sur une fille publique les traitements les plus barbares.

Il paraît que Vessière, amoureux de cette femme et jaloux de la voir danser avec d'autres personnes, voulut lui faire quitter la salle de danse et que c'est sur la résistance opposée par cette fille qu'il s'est porté aux voies de fait les plus graves. La malheureuse victime de la brutalité de Vessière, a été sur-le-champ transportée à l'Hôpital. Son état inspire, dit-on, de sérieuses inquiétudes.

Un incendie, occasionné à ce que l'on présume par l'imprudence de quelques ouvriers, a éclaté samedi 7 septembre, vers dix heures du matin, dans une maison appartenant au sieur Rigoleau, blanchisseur, et située aux Brotteaux dans la rue Charpine.

Grâce aux plus prompts secours on est parvenu à se rendre maître du feu au bout d'une demi-heure.

## FEUILLETON.

### DE L'OUVERTURE DU THÉÂTRE DES CÉLESTINS.

Quand vient la coupe des foins et que la récolte est bonne, l'éligible rural et l'électeur campagnard rassurés contre la disette et la famine, peuvent s'en féliciter et remercier la providence. Mais, hélas ! ce temps de jubilation pour le propriétaire des champs n'est, pour le directeur de spectacles, que ce temps d'abomination et de désolation dont nous parle l'Écriture. En effet, quand l'un ouvre ses greniers l'autre ferme ou devrait fermer sa boutique. Pourquoi donc, puisqu'il en est ainsi, avons-nous à Lyon trois théâtres en activité pendant les

jours caniculaires, tandis que pendant l'hiver, époque essentiellement *artistique*, comme on dit aujourd'hui, n'en comptons-nous plus que deux ? On sent bien qu'au fond cela nous est égal, ou, pour mieux dire, cela nous serait fort agréable si cette question, qui n'est dans le fait qu'une question d'argent, pouvait tourner à l'avantage de notre entreprise dramatique. Quoiqu'il en soit, si trois théâtres se soutiennent à Lyon, par une chaleur de 23 degrés, plus ou moins, on peut bien, sans trop déraisonner, supposer que le même nombre, en hiver, ne serait point préjudiciable aux opérations financières de notre direction. Or, l'acquisition, par la ville, de la petite salle des Célestins, rend aujourd'hui la chose possible; pourquoi ne la tenterait-on pas ?

On se le rappelle; cette petite salle fut long-temps la mère nourricière de notre salle aristocratique; c'était le travailleur engraisant de ses sucurs l'homme de loisir. Cette petite salle d'ail-

leurs par sa position, sa popularité, les souvenirs qui s'y rattachent, ne manquera jamais de spectateurs. Dans les beaux jours de sa prospérité, nous mettons en fait, que le directeur eût annoncé pour tout spectacle, que le quinquet serait allumé (et quel quinquet, mon Dieu!) et la toile levée, qu'on y aurait vu plus de monde qu'on en compte aujourd'hui au théâtre des Terreaux pour assister à une représentation d'un chef-d'œuvre de Molière...

Entendons-nous cependant : quand nous proposons la réouverture immédiate du théâtre des Célestins, nous ne voulons pas dire qu'il doive faire au Gymnase une concurrence de tous les jours. Non, cette proposition de notre part serait d'autant plus absurde que nous connaissons bien la tiédeur, la quasi-indifférence de notre population pour les jeux scéniques; mais nous pensons que malgré cette indifférence et cette tiédeur, ce serait encore une bonne et lucrative spéculation

Le sinistre est estimé à environ 1200 francs, nous ignorons si cette maison que l'on achevait de bâtir était assurée.

— M. Bonnet, ex-colonel au 31<sup>e</sup> de ligne, en garnison à Lyon, nouvellement promu au grade de maréchal-de-camp, vient d'être nommé au commandement du département de la Drôme.

M. de Montullé, lieutenant-colonel au 8<sup>m</sup> de ligne, est nommé colonel au 31<sup>e</sup> de ligne, en remplacement de M. Bonnet.

Le 6 de ce mois, pendant que la domestique du sieur S\*\*, liquoriste, quai Peyrollerie, n. 137, était occupée dans l'une des chambres de l'appartement de son maître, des voleurs se sont introduits dans la cuisine, et y ont enlevé 10 couverts en argent.

Le 9 de ce mois, à 9 heures du matin, un inconnu s'est précipité du Pont-de-Pierre dans la Saône, et a immédiatement disparu. C'est donc sans résultat qu'un ouvrier employé aux travaux du quai St-Antoine, s'est, au péril de ses jours, jeté à la nage pour secourir ce malheureux.

L'auteur de cet acte de courage et de dévouement est le nommé Benoit Vicard.

Le 9 de ce mois, à 9 heures du soir, l'épouse de M. M\*\*, commissionnaire en soierie, s'est précipitée de sa croisée, et est morte sur le coup.

Cet accident est attribué à une fièvre cérébrale dont cette dame était atteinte.

Nous avons sous les yeux une brochure de 40 pages intitulée : *Considérations sommaires sur plusieurs sujets d'utilité publique, et notamment sur la Boucherie-des-Terreaux, à Lyon, par un négociant lyonnais.*

Cette brochure se rattachant à une question importante dont la solution se poursuit depuis long-temps, nous croyons devoir en donner ici l'analyse avec quelques réflexions.

L'auteur commence par établir : 1<sup>o</sup> que Lyon est, par sa situation topographique, le centre auquel viennent converger tous les rayons du commerce, soit du nord, soit du midi, soit de l'est, soit de l'ouest; 2<sup>o</sup> que par sa position seule, Lyon est appelé à lutter chaque jour de plus en plus avec Paris, sous le rapport des arts, des sciences et de l'industrie; et de là l'écrivain tire la conséquence, que notre ville doit de jour en jour marcher dans une voie de progrès et d'améliorations de tous genres pour soutenir dignement une aussi redoutable concurrence. Ceci sert de préliminaires à la question principale, c'est-à-dire à ce qui touche le quartier de la Boucherie des Terreaux.

À l'égard de cette question, voici le raisonnement de l'auteur anonyme :

La ville de Lyon vient d'être autorisée à faire l'acquisition des bâtiments qui composent la Boucherie.

Cette Boucherie devant être enlevée et écartée, il s'agit de donner à l'emplacement des maisons existantes, une autre destination.

Or, le monument qui serait le plus en harmonie avec les besoins du commerce et les exigences de la situation, c'est un vaste édifice dans lequel on réunirait à la fois la bourse, la chambre du commerce, le tribunal de commerce et le conseil des prud'hommes.

que d'exploiter, en hiver, la petite salle des Célestins, une ou deux fois par semaine, le dimanche et le lundi, par exemple. Nous nous rappelons qu'à l'époque où les théâtres étaient libres, nous en avions quatre à Lyon qui, pendant les jours de fête de la mauvaise saison, étaient tous constamment garnis, bien que notre ville ne comptât alors que quarante mille âmes de moins.

Quant au choix du genre à exploiter et à la possibilité de faire marcher un nouveau théâtre sans augmenter le personnel des artistes, nous répondrons à l'égard de la première question, qu'il conviendrait, sauf meilleur avis, de puiser dans le répertoire des théâtres des boulevards et du Palais-Royal, en d'autres termes, jouer le drame moderne, pour ne pas dire le mélodrame, et le vaudeville grivois, pour ne pas dire graveleux.

En ce qui touche la seconde question, il n'y a pas de doute que puisque la troupe actuelle du Gymnase suffit pour exploiter le théâtre du Cirque,

Ce plan aurait le double avantage de fixer un point de réunion pour toutes les assemblées ayant rapport au commerce, et de laisser le palais Saint-Pierre tout entier, uniquement à la disposition des arts et des lettres...

On ne peut nier déjà que ce projet ne soit tout à la fois dans l'intérêt du commerce, des arts et des lettres. Ces trois choses sont de deux natures complètement hétérogènes, et qui, selon l'expression d'un célèbre classique, hurlent de se trouver ensemble : nous dirons même qu'elles se nuisent mutuellement en se rapprochant trop.

Et puis, de quel intérêt ne serait pas pour le commerce un monument où l'on serait sûr de trouver à l'instant toutes les nouvelles, tous les renseignements désirables. L'activité et la célérité sont deux puissants soutiens pour le commerce. Or, le bâtiment proposé double la célérité en écartant les délais. Quant aux frais, les boutiques élégantes placées tout autour du monument en couvriraient une grande partie sans nuire à l'ensemble de l'édifice. Mais les idées de l'auteur de la brochure ne s'arrêtent pas là, l'honorable négociant voit les choses de plus haut et traite son sujet avec toute la grandeur possible. Ainsi, à la place du pâté de maisons compris entre la place de la Boucherie, la place neuve des Carmes, la place des Terreaux et la rue de la Cage, on pourrait, au moyen d'une ou plusieurs compagnies concessionnaires, voir s'élever des édifices où tout le luxe et toutes les commodités de l'architecture actuelle se trouveraient réunis.

Une réforme pareille, et d'après les mêmes conditions, pourrait avoir lieu pour la partie qu'occupe l'hôtel du Parc, et pour les alentours de la rue du Bessard.

Telle est, en résumé, la question soutenue avec beaucoup de logique et de sens, par un des négociants de notre ville.

Que si maintenant notre avis peut être de quelque poids dans la balance, nous dirons, que nous approuvons fort les vues larges et utiles de l'auteur anonyme de la brochure que nous avons sous les yeux, et s'il faut appuyer notre jugement d'un raisonnement, nous dirons que dans une grande ville, plus les travaux sont exécutés en grand, plus ils offrent d'ensemble et par conséquent de commodités; que si, au contraire, ils sont exécutés partiellement et sans un but unique, ils se nuisent mutuellement et finissent par se contrarier. Nous pourrions citer beaucoup d'exemples de cela dans notre ville, nous aimons mieux laisser le champ libre à chacun de nos lecteurs, nous réservant, toutefois, la faculté de reprendre cette question en temps opportun.

Nous recevons une lettre de Florence, qui nous annonce que Rossini, emportant avec lui sa partition de *Charles-Quint*, a quitté cette ville le 3 septembre pour se rendre à Paris; il a le projet, ajoute-t-on, de s'arrêter quelques jours à Nice, à Marseille et à Lyon. Nous sommes heureux d'être les premiers à annoncer à nos compatriotes cette bonne fortune pour notre ville, qui s'empressera sans doute de témoigner par une grande fête toute la sympathie que lui inspire le talent du plus grand compositeur du monde.

elle suffira également pour faire marcher le théâtre des Célestins.

Mais ce qui ajouterait, sans aucun doute, aux chances heureuses de cette spéculation, c'est la possibilité qu'aurait la direction de donner aux Célestins des bals parés et masqués tous les samedis, comme on le faisait en 1810, 1811, 1812, etc., alors que ce genre de plaisir faisait fureur comme aujourd'hui. Ce serait une erreur de croire que ces bals du samedi nuiraient à ceux du lendemain; bien au contraire : la saint lundi n'est jamais mieux fêtée par les beaux chanteurs de cabaret, que lorsqu'ils ont commencé la cérémonie le dimanche.

AVIS à qui de droit, et si aucun obstacle sérieux ne s'y oppose, qu'on ne néglige point une idée dont la réalisation, en ajoutant à nos plaisirs, peut faire revivre un des quartiers les plus intéressants de notre ville, et devenir l'ancrage de salut de notre direction.

## EXTRAIT DES JOURNAUX.

### FAITS DIVERS.

L'académie des beaux-arts de l'Institut a jugé, dans sa séance du 7 septembre, le concours des grands prix de gravure en médailles et pierres fines, exposées ces jours derniers à l'école des beaux-arts.

Les prix accordés sont :

Premier grand prix à M. André Vauthier, de Paris, âgé de vingt et un ans, élève de MM. Galle, Petitot et Blondel.

Mention honorable à M. Jean-François-Charles-André Flacheron, de Lyon, âgé de vingt-six ans, élève de MM. Barre père et David.

On nous écrit de Valenciennes.

Il y a quelques jours, six enfants en bas âge dont l'aîné avait à peine dix ans, furent abandonnés à eux-mêmes durant quelques heures, à Quaroube, près de Valenciennes; l'idée leur vint de s'amuser à boire une bouteille d'eau-de-vie. Au retour de la mère qui était allée au marché d'un village voisin, les trois plus jeunes de ces six enfants étaient sans vie.

ROCHEFORT. — L'île d'Aix vient d'être le théâtre d'un événement déplorable. Des obusiers devaient être transportés à l'arsenal de Rochefort. Le caporal de canoniers Klein reçut l'ordre de les décharger. L'un des projectiles fit explosion, et les éclats frappèrent cet infortuné, qu'on ne pouvait voir sans un sentiment d'horreur et de pitié. Sa main gauche avait été emportée, le bras droit cassé en deux endroits, la cuisse et le pied gauches étaient broyés, et les chairs ouvertes et déchirées laissaient les os à découvert. Malgré d'aussi horribles mutilations, Klein a vécu encore quinze minutes dans d'atroces souffrances; on a eu le temps de le transporter à l'hôpital, où il a expiré. Un chef artificier a reçu une blessure assez grave au genou.

Voici les chiffres qui expriment le mouvement de la population dans tout le royaume, pour l'année 1836 : 979,820 naissances; 771,700 décès, ce qui donne un excédant de naissances de 208,120; cet excédant n'avait été, en 1835, que de 177,420. Sur le nombre total des naissances, 979,820, il y a eu 73,502 enfants naturels; ainsi, quand il naît 1,303 enfants légitimes, il naît un enfant naturel. La proportion de l'année précédente était 1,304; c'est une différence nulle.

Le nombre des mariages, en 1836, a été de 274,145; il avait été, en 1835, de 275,008. On a compté 146 centenaires; on en avait compté 169 l'année précédente. Il est à remarquer que ce sont en général les mêmes départements, les pays du midi et de montagnes, qui en ont la plus grande partie. Ainsi les sept départements du Cantal, de la Dordogne, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot, des Basses-Pyrénées, de Tarn-et-Garonne, en comptent à eux seuls 71 pour 1835 et 56 pour 1836, environ les deux cinquièmes chaque année de ce qu'il y en a eu dans toute la France. La Dordogne, pour sa part, en a compté 12 chaque année.

De 1817 à 1836, il est né en France 10,000,562 garçons et 9,399,888 filles. Le rapport du premier nombre au second est à peu près égal à 17/16, c'est-à-dire que les naissances des garçons ont excédé d'un seizième celles des filles; ce rapport est resté presque constant durant ces vingt années.

Les naissances des enfants naturels des deux sexes paraissent s'écarter du rapport de 17 à 16. Au moins depuis 1817 jusqu'à 1836, le rapport du premier nombre au second a été trouvé à peu près égal à 24/25, ce qui semblerait indiquer que dans cette classe d'enfants, les naissances des filles se rapprochent plus de celles des garçons que dans le cas ordinaire. Dans ces mêmes vingt années, il est arrivé vingt-cinq fois que les naissances annuelles des filles ont excédé celles des garçons dans quelques départements. La Corse a présenté quatre fois cette rare exception.

L'accroissement moyen de la population est de 168,982 par année. Si cet accroissement, qui est d'un 188<sup>e</sup>, se maintenait le même, la population augmenterait d'un dixième en 18 ans, de moitié en 76 ans, et elle serait doublée en 1978, dans 131 ans.

**TOULON.** — Un garde-chiourme s'étant échappé des prisons où il était détenu, a fait d'amples libations dans un cabaret, et s'étant pris de querelle avec un marin, il a dégainé et a enfoncé son sabre dans le cœur de son malheureux adversaire, qui a expiré quelques minutes après. Le garde-chiourme a été arrêté et mis entre les mains de la justice.

**TOULOUSE.** — Aspet, ville si paisible, a été mise en émoi par une catastrophe des plus terribles. Tandis que plusieurs ouvriers étaient occupés à arracher du gravier pour la construction de la nouvelle route départementale, le terrain, creusé en forme de voûte, s'est écroulé. Un seul ouvrier a eu le corps engagé jusqu'à la ceinture; et, pendant que cinq autres, accourus aux cris du malheureux, piochaient autour de lui pour le délivrer, un éboulement plus considérable les ensevelit tous sous sa masse énorme. Trois d'entre eux, grâce aux secours actifs de ceux qui restaient et d'une foule nombreuse accourue de toutes parts, ont été déterrés vivants et meurtris; mais pour les trois autres, après beaucoup de travail et de fatigue, on ne retira que des cadavres horriblement défigurés.

## PRÉFÈRES.

Notre co-homme, M. P. P., ayant l'index de la main droite fort indisposé, consent à laisser reposer ses foudres pour ce jeudi; ce *Jupiter tonans* n'est brûlé en tirant son petit feu d'artifice dans les trois colonnes de son feuilleton et en fumant son cigarre de la Havanne. Pendant qu'il tient son doigt dans l'encre, il m'a prié d'y mettre ma plume et de vous dire tout ce qui s'était passé sur nos théâtres depuis quelques jours; il veut en même temps que je rassure les épidermes chatouilleux à l'endroit de la critique, en proclamant que sa critique n'est point un blâme systématique mais bien une affaire de conscience (car il a de la conscience), et que c'est bien un véritable sacerdoce qu'il exerce; il a bien tort, n'est-ce pas, de s'immoler pour l'art, dans ce temps de crise littéraire et dramatique où chacun semble lutter à qui en fera le moins? Et puis, à quoi bon se créer volontairement des inimitiés et faire des ingrats? Il faut faire comme Achille et moi, se renfermer dans sa tente et n'en sortir que pour regarder passer l'art et non pour lutter avec lui; on salue ce qui est beau et l'on se tait sur le reste. C'est la seule manière de faire de l'art en province; tant pis s'il ne progresse pas.

Demandez à Bocage des renseignements sur l'art, il vous dira que dans Paris même, au milieu de cette grande cité tant dévouée à l'art, c'est à peine si l'on a foi aux vieilles traditions, si l'on respecte les saines doctrines, comme ils disent au Théâtre-Français. L'art s'en est allé avec les dieux, et les vieux comédiens qui y sont restés fidèles sont tout-à-fait méconnus.

Mais il a fallu se laisser emporter par le torrent, et Bocage a vu sa volonté de fer entraînée dans cette voie nouvelle qu'on appelle le drame moderne, échevelé, épileptique; il s'est vu forcé de plier son talent si chaud, si vivace, si énergique aux exigences funestes de ce genre que, disait-on, les besoins du pays faisaient naître. Par bonheur, ça n'a été qu'un avortement, et les grandes périodes antithétiques de M. Alexandre Dumas et de ses collaborateurs, ont été vite remplacées par la saine raison du drame ordinaire. Il a fallu même pousser la réaction plus en arrière pour prouver tous les pas qu'on avait fait en s'égarant en avant, et revenir à Corneille, à Racine, à Voltaire, au véritable berceau de l'art: Mlle Rachel est là pour le dire.

Bocage a donc été pendant quelque temps l'apôtre le plus fervent du drame moderne, entièrement voué à son avenir dans lequel il entrevoyait un monde nouveau, il a été l'un des deux hommes qui ont le plus contribué à sa vitalité et même à son succès; mais aujourd'hui il ne le retrouve dans sa mémoire que comme un souvenir lointain, et sa prédilection pour *Riche et pauvre* dénote assez qu'il veut en revenir à des passions moins terribles, mais plus vraies, et que l'effet scénique et la phrase sonore doivent être remplacés par des peintures de mœurs exactes. Voilà l'art comme il l'entend,

comme nous l'entendons tous. Non que je veuille faire le procès à *la Tour de Nesle* et à *Antony*, car moi-même, j'ai été le premier à faire de l'enthousiasme à propos de ces soi-disant chefs-d'œuvre: j'étais jeune alors comme Bocage; mais à présent que nos cheveux grisonnent aux tempes et que notre fougue s'est refroidie, nous venons à trouver sous notre scalpel littéraire bien peu de passions en montre dans ces drames, bien peu de peintures de mœurs, bien peu de caractères tracés, bien peu de ce qui constitue une action dramatique, c'est-à-dire une pensée qui doit moraliser le peuple.

Maintenant, est-il nécessaire de vous parler du talent de Bocage, le comédien aux inspirations soudaines, aux emportements imprévus, à la parole hautaine et incisive, et dont l'intelligence égale les moyens d'exécution; ses rôles parlent pour lui; *Riche et Pauvre*, *les Sept Enfants de Lara*, *Antony*, *Nicomède* prouvent ce qu'il peut faire dans tous les genres.

Dimanche, au Grand-Théâtre, on a repris *Zampa*, chef-d'œuvre de la musique française. Siran a chanté tout son rôle avec une puissance de voix extraordinaire; il laisse loin derrière lui Chollet et tous ceux qui l'ont joué. Mlle Jolly et Garbet ont chanté avec timidité; André a fait une entrée triomphante; Lecerc, extrêmement comique et spirituel dans son rôle de peureux, a grandement fait rire le parterre. Mme Desvignes a chanté ce soir-là avec une voix de vingt-cinq ans.

Au Gymnase, on a repris *Phébus*, que Barqui a joué avec beaucoup de verve et d'entrain. Leroy est bien placé dans les jeunes comiques. Le canon de la *Bastille* et celui de *l'Empereur* ont le privilège d'attirer la foule. Il paraît que le public lyonnais aime l'odeur de la poudre!

Joach. DUFLOT.

### A MADEMOISELLE MARIA S\*\*\*

Qui m'avait envoyé des Cigarres.

SONNET.

Hier soir j'ai reçu, grâce à votre mémoire,  
Pour le prix d'un pari, ces feuilles d'outre-mer  
Qui répandent au loin un parfum trop amer  
Caché sous les replis d'une enveloppe noire.

Fugitif souvenir!... Pourtant n'allez pas croire  
Qu'il se perde et s'éteigne au souffle de l'hiver;  
Le cigarre à sa cendre emprunte un feu plus clair  
Comme l'oiseau sacré dont vous savez l'histoire.

Où, lorsque loin de vous emporté par le sort,  
J'aurai fui ces rochers où l'eau du lac s'endort,  
Je veux au fond du cœur conserver votre image,  
Et la voir se jouer parmi mes flots d'encens,  
Et d'un double plaisir enivrer tous mes sens,  
Et suivre un doux rayon à tracer un nuage.

H. de CH.

## Variétés.

Voici sur le bague de Toulon quelques détails qui feront connaître les différentes formalités auxquelles les forçats sont soumis.

Les condamnés, avant d'entrer au bague, sont reçus à Castignon, à peu de distance de Toulon. Des tentes sont préparées, des cuves remplies d'eau tiède sont destinées à laver les forçats; des forçats sont chargés de ce soin. On fait l'appel de chaque individu; et lorsque le commissaire est assuré de l'identité de chacun, les condamnés sont placés tout nus sur un seul rang. Les gardes-chiourmes procèdent alors aux recherches les plus minutieuses, jusque dans les endroits les plus cachés du corps.

Après cette inspection, les condamnés sont placés dans des baquets et lavés par des forçats de corvée; ils reçoivent ensuite la livrée du bague et un numéro provisoire. Les vêtements dont se sont dépourvus les forçats sont immédiatement livrés aux flammes, les cendres en sont jetées à la mer.

Cette opération terminée, procès-verbal est dressé. Le commissaire du bague adresse aux forçats une allocution sévère, dans laquelle il leur rappelle que le refus de travailler, le moindre acte d'insubordination, seront punis de *vingt-cinq coups de bâton*, et d'un plus grand nombre, s'il y a lieu; il puis les renvoie... Trois jours de repos sont accordés aux nouveaux arrivés, ils ont droit à une

meilleure nourriture. Leur corps se rafraîchit et se repose.

Les trois jours écoulés, ils reçoivent un numéro définitif qui sert à leur inscription sur les matricules du bague. Le commissaire s'enquiert auprès d'eux de l'état qu'ils ont appris et de celui qu'ils désirent suivre. A celui qui témoigne une répugnance que rien ne justifie, le commissaire dit d'un ton sévère: « Toi, tu seras tailleur; tu le seras dès demain... Toi, tu seras charpentier, si non tu recevras vingt-cinq coups de bâton... » Le plus indocile se soumet sans murmurer.

Au bague, l'habillement des galériens n'est pas le même pour tous.

En donnant un costume aux forçats, on a rendu leur surveillance plus facile; en variant ce costume, on a voulu distinguer les *moralités*. — Les forçats portent, savoir:

Le forçat en récidive: Bonnet vert, casaque rouge, ayant une manche grise;

Le forçat indocile: Bonnet vert, casaque rouge, avec deux manches grises;

Le forçat de la salle d'épreuve: Habit rouge, bonnet couleur lie de vin;

Le forçat condamné par un conseil de guerre: Casaque et bonnet gris;

Le forçat condamné par un conseil de guerre pour infractions militaires autres que celles que le Code pénal punit des travaux forcés, et qui, par suite de son immoralité et de son inconduite au bague, a nécessité son changement de classe: casaque grise, bonnet rouge.

Tous ont un pantalon de toile forte; sur chaque partie de leurs vêtements se trouvent imprimées ces lettres G. A. L. Sur le devant de leur bonnet est fixée une petite plaque de fer-blanc: le numéro de leur matricule s'y trouve.

Les effets doivent durer:

La casaque, dix-huit mois;

Deux pantalons de toile et le bonnet, un an.

Deux chemises, un an.

Les souliers sont donnés selon les besoins.

Les forçats sont rasés une fois par semaine aux dépens de l'administration. En donnant un ou deux sous par mois, ils sont rasés avec des rasoirs plus fins, et l'on emploie du savon moins commun; beaucoup font ce léger sacrifice. Le linge et les pantalons sont changés le dimanche. Quand le commissaire du bague passe les forçats en revue, alors chacun d'eux tient à la main la chemise et le pantalon sales qu'il quitte pour en recevoir de blancs. Long-temps, comme à Brest, le linge ne fut lavé qu'avec l'urine que l'on tenait en réserve; aujourd'hui on se sert d'une eau très-saine.

Quant à la nourriture, voici un tableau indiquant ce qui revient à un forçat travaillant: Pain, 50 onces; biscuit, 50 onces; vin, 48 centilitres; légumes, 4 onces; huile, 2 livres pour cent forçats; sel, 1,000 grammes aussi pour cent forçats. Quant à la ration du forçat sans travail, la voici: Pain, 50 onces par homme; légumes, 4 onces. Les aliments ainsi distribués sont loin d'être toujours sains.

Lorsque des bâtiments reviennent d'un voyage de long cours, les vivres sont-ils avariés, la marine n'en fait aucun usage, qu'en fait-on? On les distribue au bague! C'est un grave abus. Si des hommes ont besoin d'une nourriture saine et substantielle, ce sont les condamnés aux travaux forcés, travaux pénibles; autrement on les punirait doublement par la peine et par la privation d'aliments salubres.

La dépense journalière d'un forçat revient, en tout, par jour, à 65 centimes.

### Coulisses.

On annonce l'arrivée prochaine de M. St-Denis, pour tenir l'emploi devenu vacant par la non admission de Campan; notre nouveau baryton débutera, à ce qu'on assure, par le rôle de Guillaume Tell; cet ouvrage qui n'a pas été joué depuis les représentations de Dupré, ne peut manquer de procurer une bonne recette à la direction.

Mme Bouvaret-Sandélon, est à Lyon depuis quelques jours, son premier début doit avoir lieu dans *l'Eclair*.

Bernard-Léon premier comique du Gymnase, se rend à Genève pour y donner des représentations; il est probable qu'à son retour, l'artiste parisien nous consacrerait quelques jours.

\* M. et Mme Biacabe, que nous nous rappellerons avoir vus sur notre Grand-Théâtre, et qui font maintenant partie de la troupe dramatique de Liège, ont été parfaitement accueillis dans *Robert-le-Diable*, joué le 1<sup>er</sup> septembre. M. Biacabe remplissait le rôle de Raimbaut; et Mme Biacabe, celui d'Isabelle.

\* M. Lambert, qui a fait son second début sur le théâtre d'Anvers le 4 septembre, dans la *Dame Blanche*, a été aussi favorablement traité qu'à sa première apparition.

\* Mlle Hélène Montassu, que les Lyonnais ont vu il y a 4 ans sur notre Grand-Théâtre, et qui remplissait l'année dernière l'emploi de première danseuse sur le théâtre de Bruxelles, vient d'obtenir au théâtre national d'Amsterdam le plus brillant succès.

Voici ce que dit à ce sujet une correspondance d'Amsterdam :

« Immédiatement après la représentation, une députation de MM. les abonnés est venue la féliciter, et lui proposer de renouveler à l'avance son engagement pour l'année prochaine. »

Le Propriétaire Gérant, GAUDEL.

## ANNONCES.

### AVIS

La première livraison des BELLES FEMMES DE LYON, paraîtra irrévocablement jeudi, 16 pages in-8°, une couverture et une lithographie. Prix : 50 cent.

On souscrit au bureau du journal.

## HISTOIRE DE FRANCE

PAR ANQUETIL,

Continuée jusqu'à nos jours par Burette.

4 vol. in-8., la même pour le texte et l'impression que celle vendue par MM. Pourrat, 50 fr.

Prix : 12 francs.

Chez NOUTIER, libraire, rue de la Préfecture, 6, au centre de la rue. (110).

## HOTEL DE VENISE,

CI-DEVANT HOTEL DES ETATS-UNIS,

RUE PISAY, N. 30. A LYON.

Cet hôtel, situé au centre de la ville, dans le voisinage de la Bourse et à proximité des théâtres; des bureaux de messageries et d'un des plus beaux établissements de bains, offre à MM. les voyageurs des avantages qu'il serait difficile de rencontrer ailleurs. M. Mouzard, nouveau propriétaire de cet établissement, y a depuis son installation introduit de nombreuses améliorations qui le recommandent à leur confiance.

On trouvera tous les jours table d'hôte, à 2 heures, à dater du 1<sup>er</sup> septembre 1839. (91).

## HOTEL DU MERIDIEN,

PLACE DES CORDELIERS.

Cet établissement, dont les appartements sont décorés à neuf, se distingue par sa jolie position, sur une place au centre de la ville, près des théâtres, à proximité des messageries de Paris, Genève, Grenoble, l'Italie, en face des nouveaux bateaux à vapeur du midi, et la commodité de son

Restaurant à la Carte et à prix fixe

TABLE D'HOTE, (106).

## HOTEL GARNI

ET

PENSION BOURGEOISE.

Dîner à 1 fr. 50, potage, bœuf, 4 plats, 5 desserts, pain, vin à discrétion, à 2 heures et demie. Place de la Préfecture, 3. (111).

Galerie de l'Argue,  
escalier M,  
à l'entresol.

## MAGASIN DE CHAUSSURE,

EN GROS ET EN DÉTAIL.

DÉPÔT DE BOTTES DE PARIS, METZ ET LYON.

CHAUSSURES POUR HOMMES ET POUR FEMMES,

Depuis 2 fr. jusqu'à 16.

Achat de toute espèce de chaussure laissée pour compte comme trop petite.

Tiges prêtes à monter pour bottines de dames, tiges pour bottes et avant pieds. — On expédie pour la province et l'étranger.

## GUÉRISON

DES

## MALADIES SECRÉTES

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, rougeurs de la peau, ulcères, pertes blanches les plus rebelles, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs,

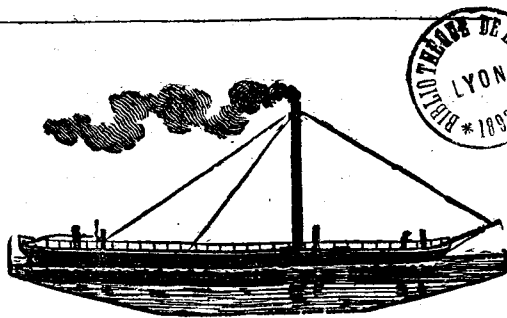
Par le Sirop dépuratif-végétal de Séné.

Extrait du précieux recueil des recettes médico-officinales,

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

S'adresser chez PERENIN, pharmacien-chimiste, rue Palais-Grillet, n. 23, à LYON. — A Saint-Étienne, chez M. Chermezon, pharmacien, rue de la Comédie. (109).



COMPAGNIE GÉNÉRALE.

## BATEAUX A VAPEUR

POUR

VALENCE, AVIGNON, ET BEUCAIRE.

Départs tous les jours.

POUR MARSEILLE DIRECTEMENT,

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, à quatre heures du matin,

Les bureaux quai et place de la Charité.

(68).

## AVIS AU PUBLIC

AUX FABRICANTS D'ÉTOFFES DE SOIE.

Le sieur PENATEL, fabricant de navettes, rue Juiverie, 25, fabrique aussi des tuyaux en cartons fins, première qualité, pour canettes. (94)

### AVIS.

Une dame fort respectable, demeurant à la Guillotière, cours Bourbon, désire prendre des pensionnaires pour la table et le logement. S'adresser au bureau du journal. (108)

A VENDRE pour cause de santé,

### Un Fonds de Café

très-achalandé, dans un des meilleurs quartiers de la ville.

S'adresser, pour plus amples renseignements, au bureau du Journal. (113)

## EAU PHÉNOMÉNALE

Pour teindre les cheveux à la minute, et en douze nuances.

Le seul dépôt, à Lyon, est chez M. BONNARDET, marchand-quincailler, rue St-Dominique, 7, où l'on trouve également LE LATT D'ARABIE, pour teindre les cheveux en toutes nuances et en peu de temps. (104).

### HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois. A toutes heures dîners à 1 fr. 25 c. et au-dessus, plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.

### FONDS A VENDRE

Un fonds d'Hôtel garni et Pension bourgeoise, réparé à neuf, jouissant d'une belle clientèle, situé sur une des places les plus fréquentées de Lyon.

S'adresser au bureau du Journal. (112).

### MACHINE HYDRAULIQUE.

A colonne d'ascension mobile, destinée à l'arrosement des prairies-jardins.

Cet appareil, mu par un cheval, élève l'eau à huit mètres et alimente un canal, à raison de 360,000 litres à l'heure.

Les expériences publiques recommenceront de nouveau le Jeudi de chaque semaine, de 5 à 6 heures du soir, cours Lafayette, maison Morel, derrière le Monument, aux Brotteaux. On peut prendre les renseignements chez MM. P. ROSET et VERGNIAT, place du Concert, 6 à Lyon.

Nota. — Des appareils également brevetés, pouvant élever l'eau jusqu'à 200 pieds, formant colonne ou pyramide, pour orner les villas et les maisons bourgeoises, seront également exposés aux yeux du public.

### EN VENTE,

A la Librairie de NOUTIER, rue de la Préfecture, 6. Les Français, mœurs contemporaines, illustrés par Gavarni et H. Monnier; 30 c. la liv. en noir. 50 c. id. coloriée.

Les Anglais peints par eux-mêmes; 30 c. la liv. La Grèce pittoresque et historique, illustrée par 34 splendides gravures sur acier et 600 gravures sur bois, 1 f. 50 c. la livraison. aventures de Robinson Crusoe, illustrées par J.-J. Grandville; 25 c. la livraison.